

Retours d'expérience

Installation de fabrication d'émulsions et liants végétaux innovants

Catégorie : Industrie

Sous-Catégorie : Fabrication de liants végétaux innovants

Entreprise :

APIIA LIANTS EMULSIONS RHONE-ALPES-AUVERGNE

Description du projet :

Installation de fabrication d'émulsions et liants végétaux innovants pour la production de bitume bas carbone (LEA).

Investissement matériel :

Perreux:

- Revamping (réorganisation) complet de l'usine de liants et d'émulsions bitumineuses en unité de fabrication de liants, d'émulsions végétales et installation de stockage.
- Mise en place d'un bras de chargement pour dépotage.
- Changement des tuyauteries en calorifugeage électrique (en lieu et place du fossile).
- Changement de la chaudière Gaz en chaudière Electrique.
- Mise en place de cuves calorifugées avec préchauffage électrique dédiées.
- Changement de la tête de broyeur avec système autonettoyant au fluxant végétal.
- Système de neutralisation des odeurs.

Montant de la subvention: 500 000 €

Humain : A terme, embauche de 5 personnes.

Délai / étapes :

- Février 2022: Demande de subvention.
- Dépôt du permis de construire en janvier 2024.
- Septembre 2024 : Mise en Production.



Contexte :

Eiffage Route développe une gamme végétale permettant la production d'enrobés Bas Carbone au travers de 2 leviers intimement liés :

- La substitution du traditionnel bitume fossile par des liants et émulsions végétaux.
- Le recours au végétal qui permet de doubler le taux d'incorporation minima des résidus d'anciennes routes (notés AER) dans les fabrications d'enrobés Bas Carbone.

La production « artisanale » de ces liants et émulsions végétaux accompagnait jusqu'à présent le processus de R&D.

Les nombreuses expérimentations menées sur les routes et autoroutes, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016, permettent désormais de déployer le procédé au niveau industriel, au travers du concept d'usine « L.E.A. » (Liants et Emulsions d'Avenir).

Enjeux :

- Production d'un liant permettant d'incorporer plus de matériaux recyclés. En effet, le liant végétal est capable de remobiliser les hydrocarbures des anciennes routes :
 - Facilement jusqu'à 30%.
 - Expérimentation à 60%.
- Augmenter le taux d'agrégats d'enrobés recyclés sur les postes de fabrication en passant, selon leur configuration, de 25% à 50% sur les enrobés tièdes ou chauds, et à 100% sur les enrobés froids.

Points forts

- Accompagner et soutenir la demande croissante des collectivités dans leur politique de décarbonation sur tout l'Hexagone.
- Participer activement à la performance des PCAET de la Région AURA.

Points de vigilance

Contexte de déflation sur le tonnage d'enrobés en France. L'entreprise mise donc sur le fait de faire moins de bitume mais davantage de « bio-bitume ».

Gains environnementaux

Matière : Augmentation de la part d'AER dans les formules sur les enrobés tièdes ou chauds (25 à 50%), et à 100% sur les enrobés froids.

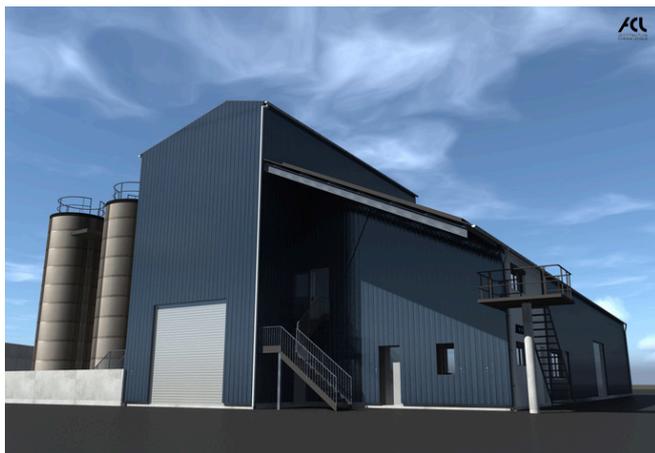
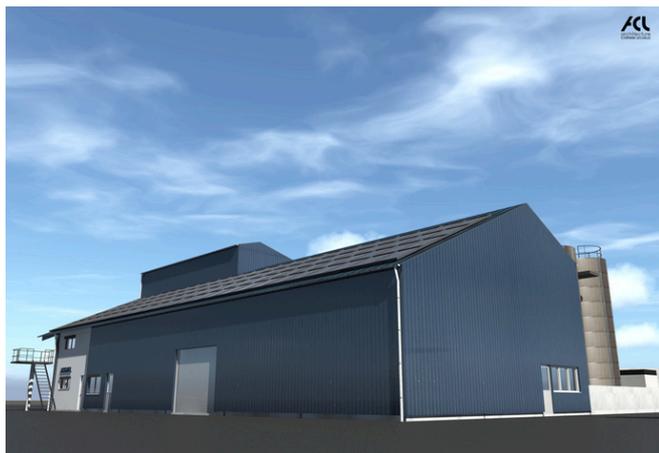
CO2 : Calculé par un tier en tonne équivalent CO2 pour la fabrication du liant.

- Liant Biophalt® : -1,607 tonnes eq CO2 par tonne produite
- Bitume : 0,24 tonnes eq CO2

Gains économiques

L'entreprise considère une montée en puissance du chiffre d'affaire + 5 720 k €HT en 5 ans.

Photos



2 prises de vues de la future usine LEA (Liants et Emulsions d'Avenir) à Perreux

Améliorations / Réplicabilité

Augmenter les tonnes de « bio-bitume » produites.

Perspectives

Après l'Usine de Perreux, si la demande reste soutenue, il conviendra d'envisager la création d'usines similaires au plus proche des grands bassins d'emplois (IdF notamment).

Contact

Fabien MICHEL
Directeur Commercial &
Développement
Réfèrent RSE
fabien.michel@eiffage.com

F RTP AURA	UNICEM AURA
04 37 47 39 75	04 78 01 15 15
23 avenue Condorcet	Parc d'Affaires du
69100 Villeurbanne	Moulin à Vent, 33 Av. du
	Dr Georges Lévy
	69693 Vénissieux

www.frtpaura.fr

Accord volontaire économie circulaire :

La filière des Travaux Publics et celle des matériaux se sont engagées aux côtés du Conseil Régional à travers un accord de filière régional « TP - carrières et matériaux » pour l'économie circulaire. Dans ce cadre, des projets ont été soutenus financièrement par le Conseil Régional.

Les déchets de chantier en Auvergne-Rhône-Alpes :

27.7Mt de déchets ont été produits en 2022 dans la région sur les chantiers de construction. **92%** sont des déchets inertes. **86%** des déchets générés ont été réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés cette année-là.

La CERC effectue le suivi des déchets de chantier annuellement. Les résultats sont publiés et accessibles gratuitement en ligne.